

RAPPORT FINANCIER :

Bilan 2019-2020

Dépenses		Recettes	
Loyer	30,00	Adhésions	330,00
Abonnements	91,06	Miel	611,35
Réception	156,00		
Frais bancaires	23,82		
assurance	211,80		
Protection sanitaire Covid-19	48,80		
Protection sanitaire apicole	190,45		
Informatique	77,03		
Petit matériel	601,06		
Achats groupés		Re-ventes	
Pots verre	1861,34	Pots verre	1 795,00
Nourriture (Fondabee & sirop)	1635,45	Nourriture (Fondabee)	1 121,25
Cire	551,75	Cire	18,00
		Petits matériels	163,05
Total	5478,56	Total	4 038,65
Bénéfice		Déficit	1 439,91
Total	5478,56	Total	5 478,56

Situation financière globale

Banque		Livret	Caisse
Solde bancaire	2 959,75	250,00	139,70
Mouvements non-pointés	-408,86		
Solde comptable	2 550,89		

Solde initial	4 240,80
Total dépenses	5 478,56
Total recettes	4 038,65
Solde final	2 800,89

Ce tableau nécessite quelques remarques :

Les achats groupés :

1) Le Fondabee : la ligne « Nourriture » contient l'achat de Fondabee de 2019 et de 2020. D'habitude, nous présentons la facture Fondabee de l'année précédente ; il y a souvent des problèmes de rupture de stock et la facture ne nous parvient qu'au courant du mois de décembre. Cette année nous avons fait une réservation dès le 2 novembre et nous avons pu distribuer le Fondabee le 7 novembre... et recevoir la facture plus tôt.

2) La cire : en préparant le bilan financier nous nous sommes aperçus tardivement, que le gaufrage de cire 2019 a été payé 2 fois, à la suite d'un problème de communication. Il s'agit d'un trop payé de 350€. Nous avons pris contact avec Bretagne Apiculture pour résoudre ce problème.

3) Les pots : Nous pouvons remarquer le volume de l'achat groupé de pots. Cette année beaucoup d'apiculteurs ont décidé de prioriser l'emballage de leur miel en pot de verre. Un emballage non seulement de qualité mais qui attire aussi la clientèle puisqu'il met en valeur le miel. Les capsules imagées en couleur plaisent beaucoup. Nous essayons d'avoir au moins trois décors différents. Cette année le prix des pots taille basse de 500g avec couvercle revenait à 0,32€.

La commande a été faite fin mai 2020, nous avons été livrés en 4 fois, suite à une erreur de livraison qui a occasionné divers courriers et appels pour régulariser tout cela. Pour 2021, la commande se fera fin-avril début-mai et nous demanderons si cela peut se faire en une seule livraison. En effet, à chaque livraison, il faut payer palettes, intercalaires, etc.

4) Un volume de trésorerie d'environ 2000€ est nécessaire afin de pouvoir répondre aux commandes d'achats groupés. Par ailleurs, nous pensions, à l'époque des vaches grasses, pouvoir faire l'acquisition d'un matériel commun, nous n'avons pas pris de décision l'an dernier, cette année, vaches maigres obligent, nous patienterons, mais nous aurons le temps de rêver et réfléchir à un matériel communautaire qui nous plairait !

La cotisation :

Autrefois de 8€, elle a été portée à 10€ en 2012. Étant donné la nécessité de renouveler et entretenir le matériel, le coût des médicaments, l'augmentation de l'assurance, le manque de rentrées d'argent cette année, il est nécessaire de prévoir une augmentation de l'ordre de 4€, 5€ ou même 6€ de la cotisation, celle-ci concernerait la cotisation de 2021-2022, dans un an. Cette proposition fera l'objet d'un vote auprès des adhérents.